



Déclaration de Mgr Luc RAVEL, Archevêque de Strasbourg

La déclaration de Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque émérite de Strasbourg, adressée au Président de la Conférence des évêques de France et rendue publique ce jour, est reçue avec une vraie peine et une grande tristesse par notre diocèse de Strasbourg.

Mgr Jean-Pierre Grallet y reconnaît des faits graves à l'encontre d'une jeune femme majeure au moment de ces faits, et qui remontent à l'automne 1985 alors qu'il était prêtre. Ces faits ont été portés à ma connaissance par la personne victime en décembre 2021. J'ai procédé à un signalement auprès de la Procureure de la République de Strasbourg en janvier 2022. Les autorités romaines ont, elles aussi, été saisies. Ces enquêtes sont en cours.

Je redis ici toute ma compassion à la personne victime et à sa famille. Je partage le choc et la peine de tous les prêtres et fidèles du diocèse, en particulier ceux qui ont pu connaître Mgr Jean-Pierre Grallet ou travailler avec lui.

Je redis ma volonté personnelle d'être à l'écoute de toute personne victime ou témoin d'abus.

Que la force de la foi nous aide à traverser ensemble ce temps d'épreuve.

16 novembre 2022

+ Luc Ravel
Archevêque de Strasbourg

Le diocèse de Strasbourg rappelle que toute personne, témoin ou victime d'abus ou de comportements inappropriés, émanant d'un membre du clergé ou d'un agent pastoral, peut être entendue :

- par la cellule diocésaine d'écoute via le site www.alsace.catholique.fr en cliquant sur l'onglet « [J'ai été victime d'abus ou de violences sexuelles dans l'Église catholique](#) ».
- ou via la plateforme indépendante France Victimes : secretariat@sos-aide-aux-habitants.fr et la ligne d'écoute alsacienne 06-09-73-96-78.